

Denier de l'Eglise

Madame, Mademoiselle, Monsieur, Chers amis,

Avant de vous solliciter pour la campagne du Denier de l'Eglise 2012, je tenais, en mon nom personnel mais aussi au nom de toute l'Eglise qui est dans ce beau pays de Haute-Provence, à **remercier infiniment, et du fond du cœur**, celles et ceux qui parmi vous, ont contribué, par leur très grande générosité, en prenant parfois sur leur nécessaire, à nous aider en 2011. Grâce à vous, à votre effort, nous avons recueilli 630 319,00 euros.



JMJ 2011 à Madrid

Merci, oui, merci d'avoir entendu mon appel à l'aide de l'année dernière.

Vos dons, des initiatives généreuses, des mesures d'économies considérables nous ont permis de sortir de la période très difficile que nous avons traversée en 2010. Chacun (évêque, prêtres et laïcs) a consenti de gros efforts. De plus, des restructurations ont été faites afin de réaliser des économies supplémentaires.

Mais j'ai besoin de vous !

Attention !

L'argent de la **quête du dimanche** sert (hormis celles destinées aux missions, Secours Catholique, CCFD, des causes internationales et des subventions des services diocésains et nationales) exclusivement **au fonctionnement matériel des paroisses** (chauffage, électricité, impôts fonciers, administration, assurances, téléphone, déplacements...)



Journée diocésaine de formation pour les prêtres, les diacres et les laïcs, au Barteu

Pour une Eglise au service de tous, je m'engage et je donne !

...../...

Oui, l'Eglise peut compter sur mon don

Mes coordonnées :

☐ Je fais un don par chèque de :

☐ 50€ ☐ 70€ ☐ 140€ ☐ 250€

☐ autre€

Nom de ma paroisse :

☐ Je passe au prélèvement automatique pour assurer un soutien régulier à l'Eglise (voir formulaire au verso)

☐ Je souhaite recevoir, sans engagement de ma part, une documentation sur la possibilité de faire un legs exonéré de droits de succession.

Nom

Prénom

Adresse

.....

**À renvoyer dans l'enveloppe T (préaffranchie)
ci-jointe avec votre don.**

Chèque à l'ordre de :

Association Diocésaine de Digne

(Important : n'envoyez pas d'argent liquide)

Nous n'avons que vous et votre générosité (nous ne touchons aucune aide du Vatican ou de l'État français) pour vivre et permettre à l'Église de continuer sa mission de proximité, de soutien et d'accompagnement au nom de Dieu, soit dans les moments importants, heureux ou douloureux, de votre vie humaine et chrétienne, soit au quotidien. Sans votre aide, nous ne pouvons pas vivre matériellement (c'est avec vos dons que je peux verser un traitement mensuel aux prêtres et un salaire à des laïcs engagés dans des responsabilités d'ensemble importantes : catéchèse, présence auprès des jeunes, des malades...). Avec votre aide nous pourrions financer des projets pastoraux importants, par exemple des rassemblements qui unissent et stimulent un diocèse géographiquement dispersé.

Merci de réentendre ou d'entendre mon appel à votre générosité et de le relayer dans votre famille, auprès de vos amis ou connaissances.

Possibilité de faire un don en ligne sur <http://catho04.cef.fr>

Tout don, même le plus humble, est important et contribue à nous aider.

Vous pouvez choisir de verser votre participation en une seule fois, en ligne, via internet (<http://catho04.cef.fr>), ou, et c'est plus «indolore», par prélèvement automatique. Je compte vraiment sur votre aide.

Dépendant de vous sur le plan financier, vous pouvez compter sur ma proximité priante et cordiale, pour vous-mêmes, celles et ceux qui vous sont chers.

Je confie à Dieu vos joies, vos espoirs et vos peines. Je porterai vos intentions spécialement lors de la célébration de la fête de Noël chaque année.

François-Xavier Loizeau,
évêque de Digne, Riez et Sisteron
Mars 2012

+ FX Loizeau

Budget en déséquilibre

Montant des produits : 1 932 539,00 €
(Denier, quêtes, messes, produits divers...)

Montant des charges : 2 110 516,00 €
(Traitement des prêtres, salaire des laïcs en mission ecclésiale, frais fixes et généraux...)

Déficit : 177 977,00 €

La collecte du Denier de l'Église est déficitaire.

Réduction fiscale (si vous êtes soumis à l'impôt)

Vous pouvez déduire de vos impôts 66% du montant de votre don, dans la limite de 20% de votre revenu imposable.
Attention : pour avoir un reçu fiscal pour 2012, pensez à effectuer votre paiement au plus tard le 31 décembre 2012.



Autorisation de prélèvement automatique

1. Inscrivez vos nom, prénom et adresse complète.
2. Indiquez les coordonnées de votre relevé d'identité bancaire.
3. Précisez le nom et l'adresse complète de votre banque et joignez un relevé d'identité bancaire (à découper dans votre carnet de chèque).
4. Indiquez la périodicité et le montant de votre participation.
5. Dater et signez.

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier le montant des avis de prélèvements établis à mon nom présentés par l'Association Diocésaine de Digne. Je demande de faire apparaître les prélèvements sur mes extraits de compte habituel.

1. Titulaire du compte à débiter (en majuscules)

Nom

Prénom

Adresse

.....

2. Désignation du compte à débiter

Code banque Code guichet.....

N° de compte Clé RIB

3. Établissement teneur du compte à débiter

Établissement :

Adresse

.....

4. Veuillez prélever :

☐ chaque mois ☐ chaque trimestre

à compter du 10.....2012

Montant de prélèvements :

.....

5. Date et Signature obligatoire

Numéro national d'émetteur
248 864

Organisme créancier :

Association Diocésaine de Digne
B.P. 67
04002 Digne-les-Bains cedex